



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du 28 mars 2012 (valant procès-verbal)

Étaient présents : Michel Lauzet, Christian Lejeune, Jean-Pierre Fel, Pierre Etienne Toire, Hugues Deknudt, Arnaud Dardon, Maurice Degoul, Nicole Bonal, Michel Noël, Francis Navarro, Jeanne Georgette Four, Michel Ajalbert,
Sous la présidence de M. Guillaume Laybros, Maire.

Absents : Jacques Lours a donné pouvoir à Christian Lejeune
Marcelle Viprey a donné pouvoir à Pierre Etienne Toire

A été élu secrétaire de séance : Michel Lauzet

Sommaire

I – Approbation du compte-rendu du 12 mars 2012	1
II – Présentation et vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2011	1
III – Vote des taux des contributions directes	3
IV – Présentation et vote des budgets primitifs 2012.....	4
V – Questions et informations diverses.....	12
VI – Questions du public	12

Ouverture de la séance à 20H30

M. le Maire accueille et remercie M. RAY, Trésorier de Vic-sur-Cère, de sa présence ce soir.
Il remercie également Jean-Pierre FEL pour le travail effectué pour la préparation des budgets.

I – Approbation du compte-rendu du 12 mars 2012

Pas d'observations.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – Présentation et vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2011

Présentation par M. RAY.
Ces documents retracent l'exécution des dépenses et recettes de 2010.

Compte administratif de l'eau

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		27 106,08 €		21 678,71 €	0,00 €	48 784,79 €
Opérations de l'exercice	333,00 €	5 700,00 €	82 219,86 €	70 584,50 €	82 552,86 €	76 284,50 €
TOTAL	333,00 €	32 806,08 €	82 219,86 €	92 263,21 €	82 552,86 €	125 069,29 €
Résultat de clôture		32 473,08 €		10 043,35 €		42 516,43 €
Restes à réaliser	49 500,00 €	17 100,00 €			49 500,00 €	17 100,00 €
TOTAL CUMULE	49 500,00 €	49 573,08 €	0,00 €	10 043,35 €	49 500,00 €	59 616,43 €
RESULTAT DEFINITIF		73,08 €	-	10 043,35 €	-	10 116,43 €

Excédent reporté en recette d'investissement en 2012 (cpte 001)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2012 (cpte 002)

Compte de gestion identique au compte administratif du maire.

Compte administratif de l'assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 926,48 €		23 519,80 €	0,00 €	26 446,28 €
Opérations de l'exercice	405 250,19 €	268 591,47 €	39 795,63 €	35 270,51 €	445 045,82 €	303 861,98 €
TOTAL	405 250,19 €	271 517,95 €	39 795,63 €	58 790,31 €	445 045,82 €	330 308,26 €
Résultat de clôture	133 732,24 €			18 994,68 €		18 994,68 €
Restes à réaliser	9 239,61 €	131 583,00 €			9 239,61 €	131 583,00 €
TOTAL CUMULE	142 971,85 €	131 583,00 €	0,00 €	18 994,68 €	9 239,61 €	150 577,68 €
RESULTAT DEFINITIF	11 388,85 €	-	-	18 994,68 €	-	141 338,07 €

Excédent de 18 994, 68 € affecté comme ceci :

Couverture du besoin de financement de l'investissement : **11 388, 85€** (cpte 1068)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2011 : **7 605, 83 €** (cpte 002)

Principales dépenses de l'investissement : 3ème tranche de l'assainissement + assainissement les Cazeaux. L'excédent va permettre de financer le déficit de l'investissement et la différence sera affectée en recettes de fonctionnement 2012.

Compte de gestion identique au compte administratif du maire.

Compte administratif de la commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	121 458,17 €			60 174,48 €	121 458,17 €	60 174,48 €
Opérations de l'exercice	166 632,70 €	423 442,75 €	688 886,11 €	815 886,64 €	855 518,81 €	1 239 329,39 €
TOTAL	288 090,87 €	423 442,75 €	688 886,11 €	876 061,12 €	976 976,98 €	1 299 503,87 €
Résultat de clôture		135 351,88 €		187 175,01 €		322 526,89 €
Restes à réaliser	59 059,76 €	16 071,25 €			59 059,76 €	16 071,25 €
TOTAL CUMULE	59 059,76 €	151 423,13 €	0,00 €	187 175,01 €	59 059,76 €	338 598,14 €
RESULTAT DEFINITIF	-	92 363,37 €	-	187 175,01 €	-	279 538,38 €

Excédent reporté en recette d'investissement en 2012 (cpté 001)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2012 (cpté 002)

L'excédent de 135 351,88 € comprend la vente du Presbytère.
Compte de gestion identique au compte administratif du maire.

Comme le prévoit la réglementation, M. le Maire sort de la salle pendant les débats et le vote des comptes administratifs.

Michel LAUZET, 1^{er} adjoint prend la présidence et demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Pas de question, l'assemblée passe aux votes :

Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2011

Eau :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Assainissement :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Commune :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Les trois comptes administratifs et comptes de gestion du Trésorier sont votés à l'unanimité.

M. le Maire revient dans la salle du Conseil et Michel LAUZET l'informe des votes.

M. le Maire remercie l'assemblée pour leur confiance.

III – Vote des taux des contributions directes

Pas d'augmentation des taux. Juste augmentation des bases établies par la loi de finances.
Jean-Pierre FEL présente un comparatif avec des communes équivalentes en termes d'habitants.

	Taxe d'habitation	Taxe Foncière (bâti)	Taxe Foncière (non bâti)
THIEZAC	9,31	16,46	72,48
MARCENAT (625)	16,16	14,68	49,51
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS (622)	9,96	19,6	88,45
CRANDELLES (599)	18,94	30,99	111,33
LAVEISSIERE (585)	7,44	9,57	68,95

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

IV – Présentation et vote des budgets primitifs 2012

La parole est donnée à M. l'adjoint aux finances, Jean-Pierre FEL.

EAU 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
	<i>Rappel réalisé 2011</i>	Prévisions 2012	<i>Rappel réalisé 2011</i>	Prévisions 2012
Amortissement des réseaux	5 700,00 €	5 700,00 €	Reprise résultat CA 2010	21 678,71 € / 10 043,35 €
Intérêts des prêts	0,00 €	0,00 €	Produit eau	37 493,52 € / 37 000,00 €
Reversement commune	6 800,00 €	10 000,00 €	Produit taxes	2 124,02 € / 12 900,00 €
Charges générales	35 257,18 €	37 276,35 €	Produit travaux / compteurs	0,00 € / 1 000,00 €
Charges exceptionnelles	31 772,68 €	15 500,00 €	Redevance assainissement	19 934,88 € / 20 000,00 €
Virement à l'investissement	0,00 €	0,00 €	Produits divers	0,00 € / 0,00 €
Revers Redev Pollution	2 690,00 €	11 600,00 €	Amortiss. subv. d'invest.	333,00 € / 333,00 €
Non-valeur	0,00 €	1 200,00 €		
TOTAL		81 276,35 €	TOTAL	81 276,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
	<i>Restes à réaliser</i>	Prévisions 2012	<i>Restes à réaliser</i>	Prévisions 2012
Remboursement prêts		0,00 €	Reprise résultat CA 2011	32 473,08 €
			Amortissement des réseaux	5 700,00 €
Amortiss. subv. d'invest.		333,00 €	Virement du fonctionnement	0,00 €
			FCTVA 2011	0,00 €
Etude sécurisation captages	27 500,00 €		Conseil Général (25%)	5 700,00 €
			Agence de l'eau (50%)	11 400,00 €
Travaux sécurisation	22 000,00 €	5 440,08 €		
TOTAL		55 273,08 €	TOTAL	55 273,08 €

Pas d'emprunt sur l'eau.

L'étude de mise en conformité et sécurisation des captages est très longue. On vient d'avoir le rapport de l'hydrogéologue. Les travaux qui en découleront ne commenceront pas avant fin 2012 voir 2013.

Pierre Toire : sur l'eau il y a des besoins d'entretien et il ne faut pas toujours repousser les travaux car on va être coincé un jour où l'autre : sur les bâtis par exemple.

Guillaume Laybros : beaucoup de travaux ont été fait cette année comme à Cabanes ou Trielle et beaucoup restent à faire. Les plus gros travaux concernant directement les captages et on doit attendre les résultats de l'étude.

Christian Lejeune : on commence déjà à suivre les préconisations de l'hydrogéologue.

Maurice Degoul : il y a surtout le captage d'antérieurs qu'on traîne depuis longtemps.

Pierre Toire : il faudra voir le souci avec le réseau qui descend où il y a 13 ou 14 bars de pression vers la cité et les problèmes pour remonter avec les canalisations qui ne sont pas adaptées pour le Puy Bondieu, Lagardette... A terme ne faudra-t-il pas aller directement de Lagoutte vers le haut afin de faire baisser la pression en bas et pouvoir alimenter le Puy Bondieu, Lagardette et autre dans des conditions normales.

Guillaume Laybros : ce problème de pression est à étudier. La question reste posée.

Nicole Bonal : cette étude débouche sur quoi ? donner la gestion de l'eau à la SAUR ou autre ?

Guillaume Laybros : elle donne les préconisations à suivre pour mettre les captages en conformité, pour ne pas avoir de pollution dans l'eau, avoir des systèmes bien entretenus, voir s'il faut un système de chlore ou d'ultraviolet pour la potabilité de l'eau.

Par exemple à Salilhes sur Quenouilles où plusieurs fois l'eau a été interdite à la consommation. Problème des vaches qui pâturent plus haut sur la montagne. La méthode du chlore est la plus efficace, les ultraviolets ne traitent pas les pollutions qui apparaîtraient après sur le réseau.

Jean-Pierre Fel précise que ce n'est pas pour donner la gestion de l'eau à une société privée.

Guillaume Laybros confirme qu'il n'est pas question de donner la gestion de l'eau. Nous gardons la gestion de l'eau.

Guillaume Laybros précise que la seule chose évoquée depuis longtemps est la mutualisation des moyens pour les travaux sur les réseaux mais pour l'instant il n'y a pas d'avancée. Il y a eu une confusion : dans le cadre d'une étude de la Communauté de Communes et du Conseil Général, il y a eu la pose de compteurs à la sortie des châteaux d'eau qui ont été installés par la Lyonnaise des Eaux et les gens ont fait l'amalgame. Ou pour le SPANC qui est confié à la SAUR en prestation de service pour contrôler la conformité des assainissements non collectifs.

Il n'est en aucun cas question de donner la gestion de l'eau.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

ASSAINISSEMENT 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Rappel réalisé 2011	Prévisions 2012		Rappel réalisé 2011	Prévisions 2012
Amortissement du réseau	17 195,00 €	17 622,00 €	Reprise résultat CA 2011	23 519,80 €	7 605,83 €
Intérêts des prêts	8 816,88 €	16 900,00 €	Produits redevance	26 082,51 €	25 400,00 €
Charges générales	12 554,75 €	10 468,83 €	Subvention commune	5 000,00 €	12 600,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	200,00 €	Divers (Agence de bassin...)	981,00 €	1 000,00 €
Virement à l'investissement	11 684,00 €		Amortiss. subv. d'invest.	3 207,00 €	3 885,00 €
Revers redev. modern. rés.	1 229,00 €	5 300,00 €			
Dépenses imprévues	0,00 €				
TOTAL		50 490,83 €	TOTAL		50 490,83 €

Dépenses :

Intérêts de l'emprunt que l'on a contracté pour les travaux de la 3ème tranche d'assainissement. On ne commencera à rembourser le capital qu'à partir de 2012.

Recettes :

Des travaux ont été effectués sur certaines vieilles installations découvertes en cours de chantier.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	<i>Restes à réaliser</i>	Prévisions 2012		<i>Restes à réaliser</i>	Prévisions 2012
Remboursement prêts		18 400,00 €	Amortissement réseau		17 622,00 €
Amortiss. Subv. d'invest.		3 885,00 €			
Reprise résultat CA 2011		133 732,24 €	Virement du fonctionnement		
			Emprunt		
Travaux		55 337,00 €	FCTVA 2011		60 000,00 €
			Excédent de fonctienn. Capitalisé (1068)		11 388,85 €
Etude plan d'épandage	4 330,95 €		Agence de l'eau	4 000,00 €	
Assainiss. 3ème tranche	4 908,66 €		Conseil Général	1 804,00 €	
			DGE 2010	69 900,00 €	
			Conseil Général	55 879,00 €	
OPERATIONS D'ORDRE					
Intégration étude 3e tranche		5 560,99 €	Intégration étude 3e tranche		5 560,99 €
TOTAL		226 154,84 €	TOTAL		226 154,84 €

Recettes :

FCTVA important d'environ 60 000 €.

Dépenses :

Les 55 337 € de provision pourraient nous aider à faire l'assainissement du Vialard et peut-être terminer Lagoutte mais on ne pourra certainement pas faire les deux. L'assainissement du Vialard serait une bonne chose.

Christian Lejeune : il faudrait débattre de cela en commission travaux et analyser les deux projets. Si on finissait Lagoutte cela ferait une quarantaine de maisons raccordées.

Pierre Toire : suite aux contrôles du SPANC certains sont en rouge donc ils doivent se mettre en conformité en urgence.

Christian Lejeune : il doit y en avoir à Lagoutte aussi.

Guillaume Laybros : à la différence qu'au Vialard ils ont acheté le terrain viabilisé et pas à Lagoutte.

Le Maire souhaiterait que le Vialard soit prioritaire.

Christian Lejeune ne sait pas si 55 337 € seront suffisant.

Guillaume Laybros : dans tous les cas on réserve cette somme pour les travaux d'assainissement.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

COMMUNE 2012

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges de gestion générale	207 195,38 €	002	Excédent fonctienn. reporté	187 175,01 €
012	Charges de personnel	224 560,00 €	013	Atténuation de charges	6 300,00 €
023	Virement à l'investissement	225 012,63 €	70	Ventes, prestat.serv., march...	51 040,00 €
65	Autres charges gestion courante	83 910,00 €	73	Contributions directes	196 953,00 €
66	Charges financières	20 000,00 €	74	Dotations	273 833,00 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	75	Autres produits gestion courante	54 300,00 €
67	Dotations aux amortissements	3 923,00 €			
	TOTAL	769 601,01 €		TOTAL	769 601,01 €

Explications sur dépenses de fonctionnement

011

Entretien et réparation de bâtiments et de voies et réseaux : on a inscrit des sommes assez élevées cette année :

Voirie : on avait envisagé de le mettre en investissement mais les travaux à réaliser sont finalement du fonctionnement. Bâtiments : prévu 15000 € pour l'appartement au-dessus de la salle des fêtes qui se libère en juin. Au moment des travaux d'électricité à la salle des fêtes, l'électricien nous a montré l'état de l'installation. Donc pas possible de le relouer dans cet état en étant conscient de l'état + Isolation phonique et acoustique.

Nicole Bonal : les frais de télécommunications ont augmentés, dépense à surveiller. Jean-Pierre Fel est conscient de cela et il va étudier la question. Il y a notamment le téléphone du camping ou on paye le forfait à l'année + beaucoup de transfert d'appel vers des portables. Cela diminuera dès le 1er juillet.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS			
FNACA	100 €	Comice agricole	180 €
ACCA	350 €	Croq'Vacances	7 000 €
Société de pêche	150 €	Thiézac Energy Club (TEC)	300 €
Amicale laïque	460 €	UNSS Vic-sur-Cère	100 €
Comité des fêtes	610 €	One Two Tripoux	3 500 €
Club du Puy des Roses	150 €	Donneurs de sang	100 €
Amicale des sapeurs	460 €	ADAPEI	100 €
Ass jeunes sapeurs pompiers	150 €	ADMR	300 €
Assoc Nanga Boussoum	300 €	Institut d'études occitanes	200 €
Secours populaire	100 €	Secours catholique	100 €
TOTAL : 14 710 €			

65

Subventions aux associations :

Renouvellement pour la plupart. Amicale Laïque : baisse car en 2011 il y a eu le voyage scolaire.

FNACA : baisse ponctuelle de la subvention car ils ont proposés de participer à hauteur de 200€ pour la venue de l'harmonie municipale d'Aurillac.

Quelques suppressions + secours populaire de Vic sur Cère. Renouvellement pour l'Institut d'Etudes Occitanes.

Création d'association : Association « Nanga Boussoum en Carladès » : 300 € pour la mise en place, à revoir pour les années futures. One Two Tripoux : nouvelle baisse de la subvention.

Croq'Vacances : gros montant mais activité importante à conserver.

Thiézac Energy Club : subvention de 300€. Convention signée avec cette association. Ils encaissent les recettes du tennis ou mini-golf et cela viendra en déduction de la subvention.

68

Dotations aux amortissements : pour travaux du SDEC + étude réseau chaleur.

Explications sur recettes de fonctionnement

013

Aide de l'état de 80% des 20 premières heures pour les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi.

70

Camping : compté de juillet à décembre.

Georgette Four : demande depuis plusieurs années si la garderie va devenir payante pour la prochaine rentrée ? Guillaume Laybros ne sait pas si c'est une bonne idée. Beaucoup de travail en plus pour pas grand chose. On peut en parler au prochain conseil d'école.

Georgette Four : cela responsabiliserait plus les parents, pour le principe.

74

Différentes dotations.

Encore une baisse de la dotation forfaitaire.

75

Revenus des immeubles : départ de la salle des fêtes (3 mois) + location du camping et du logement qui va avec + bail avec la Ferme de Trielle et le Gîte de Lafon.

Pierre Toire : la DGF baisse. En dépenses : il y a une meilleure approche du budget, on progresse dans le bon sens. On ne peut pas dépenser toujours plus alors que les recettes baissent. Il faut continuer à faire des efforts au quotidien. Le poids de la dette baisse pour les années à venir.

Il y a des artifices qui nous soulagent un peu, on vend un peu les « bijoux de famille » : le presbytère qui va servir au financement de l'école et peut-être la maison de Jacques Oddoux, mais chaque année on ne peut pas vendre quelque chose. Il faut continuer à être méfiant et surveiller les dépenses.

Guillaume Laybros : ce qui s'est modifié dans la préparation du budget c'est le fait que l'on est plus nombreux à y travailler dessus : Pierre Toire, Christian Lejeune, Jean-Pierre Fel ainsi que les différentes commissions.

Pierre Toire : l'objectif est d'avoir un maximum d'autofinancement pour pas scléroser la commune.

Guillaume Laybros est d'accord avec Pierre Toire.

Section d'investissement

Opérations	Articles	DEPENSES		Articles	RECETTES	
		Restes à réaliser de 2011	Nouvelles propositions		Restes à réaliser de 2011	Nouvelles propositions
Opérations financières (00)	1641			10222		9 000,00 €
		Remboursement du capital des emprunts	62 000,00 €			
				001		135 351,88 €
				10223		1 591,00 €
				021		225 012,63 €
	165		1 000,00 €	1641		
				1058		0,00 €
				165		1 000,00 €
				10251		4 886,00 €
		TOTAL :	0,00 €		0,00 €	376 841,51 €

Pierre Toire : il faut noter que le virement du fonctionnement ne sera pas tous les ans de 225 000 €.

Opérations non individualisées (000)	2041582	Eclairage Public	8 500,00 €	1321		
	2183	Matériel informatique	1 000,00 €			
	2184	Mobilier				
	2152	Mobilier urbain	4 000,00 €			
	21578	Matériel divers				
	2158	Plaques - numéros de rue	5 200,00 €			
		TOTAL :	0,00 €		0,00 €	18 700,00 €

Mobilier urbain : panneau d'affichage à la mairie + tables de pique-nique

Plaques et numéros de rue : en attente de livraison. Un peu à la hausse suivant les devis précis. C'est l'entreprise GIRAUD « Signal Centre » d'Arpajon qui a été retenue et qui s'est alignée sur les tarifs clermontois.

Opérations d'ordre	28041582-040	Amortissement Fds de concours SDEC			1 307,00 €
	28031-040	Amortissement étude réseau chaleur			2 616,00 €
		TOTAL :	0,00 €		3 923,00 €

Restes à réaliser								
		DEPENSES			RECETTES			
Opérations	Articles		Restes à réaliser de 2011		Articles		Restes à réaliser de 2011	
000	2313	Travaux salle des fêtes	19 100,00 €					
Prog.15 Chapelle ND	204158	Eclairage	6 238,96 €					
	2315	Bâti			1322	Conseil Régional	2 572,00 €	
Prog. 23 Décos Noël	2157	Décorations	3 000,00 €					
Prog. 22 PLU-ZPPAUP	202	PLU - ZPPAUP	30 720,80 €		1321	DRAC (50%)	6 750,00 €	
					1323	Conseil Général (30%)	6 749,25 €	
TOTAL :			59 059,76 €	0,00 €	TOTAL :			16 071,25 €

Chapelle :

Nicole Bonal : l'éclairage a été modifié et c'est beaucoup mieux. Pierre Toire : éventuellement on pourrait couper un peu le matin. Guillaume Laybros informe que Pierre Toire examine la possibilité de réduire le temps d'allumage dans la nuit avec les services d'ErDF. Pour l'instant le cout est forfaitaire donc il ne faut pas qu'en passant à un compteur on paye plus cher. Pierre Toire : cela nécessite un diagnostic assez précis. La subvention du Conseil Régional de 2 572 € est un reliquat datant de 3 ans suite à un souci entre le Conseil Régional et la DRAC. On essaie de récupérer cela mais c'est assez compliqué.

PLU :

L'étude coutera plus chère à cause du PPR qui prend du temps mais l'Etat prendra en charge le surcout.

Investissements nouveaux							
PATRIMOINE							
		Rétable de l'église	9 568,00 €	1323	Conseil Général		3 200,00 €
		Vitraux	4 400,00 €		DRAC (30%)		1 102,00 €
TOTAL :			13 968,00 €	TOTAL :			4 302,00 €
ECOLE DE SALILHES							
Montants HT							
		Travaux	84 000,00 €		DIETR 2012		33 600,00 €
					Com Com		8 400,00 €
					Emprunt		42 000,00 €
TOTAL :			84 000,00 €	TOTAL :			84 000,00 €

Patrimoine :

Christian Lejeune : on ne parle pas de la tribune ? Guillaume Laybros explique que ces travaux ne sont pas possible cette année, on a prévu le retable de l'église.

Ecole de Salilhes :

Opération blanche. L'emprunt de 42000 € sera remboursé par le loyer.

Pour l'assainissement : petit financement dans le cadre du SPANC, on peut prétendre à 3800 €. On va faire le dossier.

Concernant ce bâtiment, on a appris qu'il peut être classé « Bâtiment public » et donc chargé de contraintes comme : pas possible de le louer. Me GARD regarde comment est classé ce bâtiment.

Georgette Four : ça ne change rien sur le projet en cours ? Guillaume Laybros espère que non.

Christian Lejeune rappelle que l'on a subordonné la réalisation de ce projet à l'obtention des subventions.

RENOVATION & RESTRUCTURATION DE L'ECOLE

		1ère tranche		851 000,00 €	1323	CG 15		142 273,00 €
					1323	FEC (2011)		7 740,00 €
					1341	DETR		213 410,00 €
					13251	ComCom		30 159,00 €
					1327	FEADER		60 000,00 €
					1328	Réserve parlementaire		50 000,00 €
					1641	Emprunt		141 418,00 €
TOTAL :				851 000,00 €	TOTAL :			645 000,00 €

La subvention du Conseil Général est acquise. Les montants des subventions ont été ajustés suivant la réalité des attributions. L'emprunt sera sûrement une ligne de trésorerie.

EXPLOITATION FORESTIERE

	2315	Création piste		31 248,00 €	1328	FEC (2012)		7 838,00 €
TOTAL :				31 248,00 €	TOTAL :			7 838,00 €

Revue à la hausse car la prévision de 2011 était en dessous de la réalité.

STATION SERVICE

	2315	Mise aux normes	Montants HT	91 300,00 €	CPDC		25 025,00 €	
					ELAN		11 480,00 €	
					1327	FEADER	18 252,00 €	
		Aménagements		32 800,00 €	CPDC		17 182,00 €	
					1321	Etat DDR	28 562,00 €	
					1641	Emprunt	23 599,00 €	
TOTAL :				124 100,00 €	TOTAL :			124 100,00 €

Montants prévus sont en hors-taxes. M. RAY informe que ce sont des opérations dites commerciales donc avec des dépenses HT car nous récupérerons la TVA. En contrepartie les loyers seront grevés de TVA que l'on reversera à l'Etat. Comme pour le camping actuellement.

TRAVAUX CAMPING

		Restructuration accueil	Montants HT	7 000,00 €				
TOTAL :				7 000,00 €	TOTAL :			0,00 €

Restructuration de l'accueil du camping. Travaux en cours.

COLOMBARIUM

		Colombarium		10 000,00 €				
TOTAL :				10 000,00 €	TOTAL :			0,00 €

Installation au cimetière. Normalement le coût sera inférieur à 10000 €.

Guillaume Laybros : on a fait le choix de prendre l'entreprise Lafon car ils travaillent beaucoup au cimetière de Thiézac. Lancement de la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.

Pierre Toire : avec cette procédure + colombarium il ne doit pas être nécessaire d'agrandir le cimetière tout de suite.

TOTAL	59 059,76 €	1 203 016,00 €
DEPENSES	1 262 075,76 €	

TOTAL	16 071,25 €	1 246 004,51 €
RECETTES	1 262 075,76 €	

Le budget s'équilibre à 1 262 075, 76 €.

Jean-Pierre Fel : à savoir qu'au niveau de la dette cela baisse énormément à partir de 2017.

Maurice Degoul revient sur la TVA pour le loyer de l'école de Salilhès ? M. Ray explique qu'il y aura une part du loyer sans TVA et une autre avec TVA pour la partie commerciale.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

LOTISSEMENT 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	Prévisions 2012		Prévisions 2012
Terrains à aménager	45 000,00 €	Ventes de terrains aménagés	218 000,00 €
Etudes et prestations de service	30 000,00 €		
Travaux de via	132 000,00 €		
Frais accessoires sur terrains en construction	1 000,00 €		
Publicités, publications...	10 000,00 €		
Opérations d'ordre			
Sortie de stocks	218 000,00 €	Constitution de stocks	218 000,00 €
TOTAL	436 000,00 €	TOTAL	436 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	Restes à réaliser Prévisions 2012		Restes à réaliser Prévisions 2012
Opération d'ordre de section à section	218 000,00 €	Opération d'ordre de section à section	218 000,00 €
TOTAL	218 000,00 €	TOTAL	218 000,00 €

Guillaume Laybros précise que c'est un budget un peu « virtuel ». Il faudra le modifier et l'affiner au fil du temps. Budget sujet à évolution mais nécessité de le voter dès maintenant afin de procéder aux premiers paiements.

Une première réunion avec le CAUE, l'OPH et nous. On aura une estimation des logements locatifs. Réunion le 26 avril 2012 à 10h00 : rencontre avec le CAUE et l'OPH ouvert à ceux qui souhaitent participer.

Pierre Toire : il faudra voir le réseau électrique. Guillaume Laybros : travaux assez lourd car il y a une ligne moyenne tension à enlever. Avant EDF prenait en charge à 100%, aujourd'hui ils parlent de 50-50 avec nous. Pierre Toire étudie la possibilité de renforcer le réseau.

Pierre Toire : c'est une ligne ossature qui à terme devrait passer en souterrain. Il faudra jouer sur la continuité du service public et voir s'il est possible d'anticiper ces travaux de mise en souterrain.

Guillaume Laybros précise qu'il faut le permis d'aménager pour qu'ERDF effectue cette étude.

Concernant le prix du m² Guillaume Laybros faut faire une opération blanche et avoir un tarif attractif par rapport aux autres communes.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Vote des budgets primitifs 2012

Eau :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Assainissement :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Commune :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Les budgets sont adoptés à l'unanimité. M. le Maire remercie le Conseil.

V – Questions et informations diverses

- Maurice Degoul informe le maire que Me Gard doit avoir les documents concernant l'achat du terrain à France Télécom pour la chasse.

VI – Questions du public

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

**Le secrétaire de séance,
Michel LAUZET**

**Le Maire,
Guillaume LAYBROS**